

Paix et sécurité mondiales

● (1640)

Certains d'entre nous craignons également au moment de la création de l'Institut qu'il pourrait rendre inutiles les activités du Centre pour le contrôle des armements et le désarmement installé à Ottawa. On a estimé à l'époque que l'Institut interviendrait d'une certaine façon dans le champ d'activités dans lequel s'était déjà engagé le Centre pour le contrôle des armements et le désarmement. Cela ne s'est pas produit et je ne prévois pas non plus que cela se produise à l'avenir. Le Centre a accompli du bon travail, en effet, sur ce que l'on pourrait appeler les questions courantes de paix et de sécurité, de limitation des armes et de désarmement, et il publie un excellent bulletin. Le ministre le sait, il a présenté également d'excellents mémoires au sujet de toute la question de notre participation aux travaux de recherche sur l'IDS. Grâce à son bulletin, il a tenu les Canadiens au courant des débats tenus à la Chambre des communes et de ce qui s'est fait cet été dans le cadre du comité mixte spécial. Le Centre de limitation des armes a également été très actif. Mais que je sache, il ne s'est pas engagé dans le genre d'activité générale de recherche et de vulgarisation dans lequel s'est engagé l'Institut dont nous parlons aujourd'hui. Cela a été un autre élément positif. En un an et demi, le Canada est passé de presque zéro dans tous les domaines touchant la limitation des armes et le désarmement pour finir par compter deux groupes très importants et actifs, bien que très distincts, engagés dans ces domaines. Il me semble qu'il n'y ait pas lieu de craindre que la situation change. Les deux organismes continueront à jouer un rôle important.

Je me réjouis de constater que la conférence que tiendra l'Institut pour la paix et la sécurité internationales à Ottawa portera sur les défis à la doctrine de la dissuasion. Suite à des changements plutôt importants dans la doctrine stratégique américaine et peut-être soviétique, toute la question des défis à la doctrine de la dissuasion revêt une importance capitale à l'heure actuelle. C'est également important, à l'heure actuelle, alors que les Nations Unies s'apprêtent à effectuer une étude sur la doctrine de la dissuasion. C'est vraiment une première pour le Canada d'avoir un institut jouant un rôle de premier plan dans l'examen et le réexamen de la doctrine de la dissuasion et des défis auxquels elle se heurte. C'est extrêmement captivant, en fait.

Je le répète, il y a un an et demi, mis à part le travail effectué de façon isolée dans diverses universités, on n'accordait pratiquement aucune attention à ces questions. Nous comptons maintenant un solide Institut pour la paix et la sécurité internationales, qui examine, en profondeur, un certain nombre de questions importantes, auquel il faut ajouter le Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement qui s'intéresse plus particulièrement aux questions quotidiennes.

C'est avec plaisir que je me rappelle les discussions parfois animées auxquelles a donné lieu la création de l'institut il y a eu un an en juin dernier. C'est également un plaisir de se rappeler certains des différends que nous avons pu régler et certains des amendements que nous avons présentés au sujet du projet de loi proposé à l'époque. Au sujet de ces amendements, je tiens à dire que le gouvernement libéral de l'époque voulait qu'ils soient mis en œuvre. Il est bon de se rappeler que suite à

ces débats et discussions au comité et à la Chambre des communes, on a assisté à la création d'un Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales solide et indépendant sur le plan politique et financier.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, je voudrais m'excuser auprès de la Chambre et du ministre de ne pas avoir été ici présent. Je suis sûr que ce n'est pas la faute du ministre mais personne ne m'avait avisé que le projet de loi allait être étudié à la Chambre. J'étais au comité de mon parti discutant des problèmes de même nature et j'ai soudainement aperçu le visage amical du secrétaire aux Affaires extérieures (M. Clark). Alors, j'ai dit: qu'est-ce qui se passe? Et me voici, cela me donne l'occasion de prendre la parole encore une fois. Je n'ai pas beaucoup de commentaires à faire. Je pense que ce sont des amendements qui sont plutôt techniques, ils se justifient. Nous ne devrions pas, à ce moment-ci, faire obstacle à la substance du projet de loi. Au contraire, on devrait le passer assez rapidement. Mais comme on n'a pas souvent l'occasion, monsieur le Président, devant cette Chambre, de soulever des problèmes et quand on a un projet de loi comme celui-là, parfois cela nous en donne l'occasion.

Au cours des derniers mois, j'ai eu l'occasion, à deux reprises de voyager dans le pays, la première fois comme président du groupe de travail de mon parti sur la participation ou la non-participation du gouvernement dans le Programme de recherche sur la défense stratégique des États-Unis. J'ai été vraiment impressionné, au cours des quatre derniers mois, par l'intensité de l'intérêt de la population canadienne, surtout des groupes qui ont pris la peine de préparer des mémoires, des documents d'opposition surtout, à ce sujet-là. La qualité des mémoires a été excellente, et j'ai dit avec plaisir, samedi, que j'étais heureux de la décision du gouvernement de ne pas souscrire au programme communément appelé la «guerre des étoiles».

Il y en a qui s'opposent à cette description du programme. Mais je voudrais profiter de l'occasion, le plus amicalement possible, pour souligner au ministre que, à ce moment-ci, je ne voudrais pas m'être fait jouer, je ne voudrais pas que le public se soit fait jouer parce que, que voulez-vous, j'espère que le gouvernement n'est pas en train de faire par la porte d'en arrière ce qu'il dit qu'il ne fera pas par la porte d'en avant. Je sais que ce n'est certainement pas l'intention du secrétaire aux Affaires extérieures. Je crois que les Canadiens se sont opposés, et c'est une question reliée au désarmement et à la paix. Les raisons fondamentales pour lesquelles les groupes sont venus nous parler pour s'opposer à la participation canadienne à l'initiative de défense stratégique du président Reagan... Cela fait partie du débat pour lequel cet Institut a été créé, en grande partie pour pouvoir permettre aux Canadiens d'avoir une opinion bien informée sur ce qui se passe aussi bien sur la scène internationale que nationale quant à la participation du gouvernement canadien et de la population canadienne dans le progrès vers la paix et surtout vers le désarmement qui est une des grandes préoccupations de la jeunesse à l'heure actuelle.